

# E.P.I

## Equipier de Première Intervention



≈ 7h



≤ 10 pers



intra



Sur devis

### ▣ Prérequis

- Connaissance des locaux

### ▣ Public concerné

Personnel désigné par le chef d'établissement

### ▣ Objectifs de la formation

Former le personnel au rôle d'équipier de première intervention. L'équipier de première intervention doit intervenir rapidement en cas de début d'incendie avec les premiers moyens dont il dispose pour le traiter. Il sera capable d'identifier l'incendie, ce qui caractérise un feu et d'utiliser les moyens d'extinction de l'entreprise. Il sera aussi capable de faciliter l'intervention des secours et d'évacuer les personnes se trouvant dans l'établissement.

### ▣ Compétences visées

- Les causes d'incendies
- Le triangle du feu
- La combustion
- La propagation du feu
- Les classes de feu
- Les différents extincteurs
- Les différents Robinets d'Incendie Armés (R.I.A)
- Conduite à tenir face à un local enfumé (pratique)
- Pénétrer dans un local enfumé (pratique)
- Méthode d'extraction d'une victime (pratique)
- Mise en situation sur feux réels (pratique)

### ▣ Méthodes pédagogiques

- Théorie : échanges entre le formateur et les apprenants en salle avec support vidéo.
- Pratique : en extérieur, visite commentée, démonstration et mise en pratique des différents extincteurs et Robinet Incendie Armé (RIA) sur feu réel.



### ▣ Moyens pédagogiques

- Ordinateur
- Vidéo projecteur
- Générateur de flammes écologiques
- Extincteurs à Eau
- Extincteurs Co<sup>2</sup>
- RIA
- Visite des locaux

### ▣ Organisation de la formation

La partie théorique se déroule en présentiel pour une durée d'environ 4H30.

Le formateur prendra en amont de la formation les spécificités et consignes de l'entreprise.

La partie pratique s'effectuera en extérieur à l'aide d'un générateur de flamme écologique.

Une démonstration commentée / justifiée sera réalisée afin de présenter les règles de sécurité.

Chaque apprenant utilisera un extincteur à eau et CO<sup>2</sup>, ainsi qu'un RIA sur un feu réel.

### ▣ Modalités d'évaluation

Evaluation formative réalisée oralement et par la manipulation pratique.

### ▣ Sanction

Attestation de présence à la formation

### ▣ Modalités et délais d'accès

Prendre contact au moins 15 jours avant le début de la session

### ▣ Maintien et actualisation des compétences

Recommandé tous les ans

### ▣ Qualification des formateurs

Professionnels des métiers de la sécurité



Programme conforme à l'article 4227-39 du code du travail